



HAL
open science

Du mirage au concret, le déploiement de la France à Hong Kong (1860-1870)

François Drémeaux

► **To cite this version:**

François Drémeaux. Du mirage au concret, le déploiement de la France à Hong Kong (1860-1870). Rencontres impériales: l'Asie et la France. Le "moment Second Empire", Hémisphères Editions, pp.407-418, 2023, Mers & Empires, 978-2377011629. hal-04234217

HAL Id: hal-04234217

<https://hal.science/hal-04234217v1>

Submitted on 10 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Du mirage au concret, le déploiement de la France à Hong Kong (1860-1870)

« Hong Kong, avec 90 000 Chinois & 10 000 Européens et autres, ne produit rien, mais par sa rade magnifique et son heureuse position géographique, cette petite île est devenue le centre du commerce chinois. C'est ici où s'accumulent les opiums, les riz et les shirtings venant des Indes et de l'Europe pour être dirigés dans les autres ports, c'est ici le rendez-vous des navires et c'est encore ici le siège d'où partent les ordres d'achats pour les thés et les soies, et c'est enfin ici où se concentrent les capitaux que ce mouvement d'affaires exige¹. »

En octobre 1866, le consul Émile Coste est en poste à Hong Kong depuis quelques mois seulement. Ses observations sont enthousiastes. Le territoire, sous domination anglaise depuis le traité de Nankin en 1842², lui paraît être un point de passage essentiel pour tous les développements commerciaux et financiers. Pourtant, la France et les Français ont tardé à s'implanter à Hong Kong, à tous points de vue. Dans les premières années du Second Empire, il n'y a pas de représentation diplomatique propre, seulement des agents consulaires étrangers ; pas de banques ni d'escale régulière de ligne maritime. Les voyageurs de passage admirent la colonie, mais les ambitions françaises sont ailleurs. Tout change en quelques années, après 1860.

Une étude des sources diplomatiques et des témoignages rapportés par les acteurs de cette époque montre que Hong Kong – véritablement ou par l'image que l'on s'en fait – occupe pourtant une place importante dans l'esprit des contemporains français. La colonie représente un refuge pour les activités missionnaires et un point d'appui logistique pour les marines commerciales et militaires françaises. C'est aussi un pivot qui articule la diplomatie française à partir de la deuxième guerre de l'opium (1856-1860), puis un modèle pour la jeune colonie cochinchinoise, dépendante de cette interface bien plus attractive et mieux connectée au reste du monde. Enfin, le territoire représente un idéal des ambitions impériales françaises en Chine, à la recherche d'un « Hong Kong français ».

Depuis Hong Kong, l'élaboration de la diplomatie française en Chine

Les premiers représentants de la France s'établissent à Macao ou à Canton. Théodore de Lagrené, chef de la mission diplomatique en Chine entre 1843 et 1845, ne mentionne jamais la colonie anglaise dans ses négociations³. L'insalubrité de la colonie dans ses premières années explique probablement qu'elle soit esquivée autant que possible⁴. Par ailleurs, l'incertitude des Britanniques eux-mêmes quant à l'avenir de cette île invite à l'expectative. Jusqu'en 1849, il est question d'abandonner cette coûteuse station militaire⁵.

Dans son histoire de *L'expédition de Chine de 1857-1858*, Henri Cordier n'évoque guère la colonie britannique avant 1856. Alors que son propos est centré sur les intérêts français, il montre à quel point ceux-ci semblent alors négligeables à Hong Kong. Pourtant, les ambitions

¹ Centre des Archives Diplomatiques de Nantes (CADN), 276PO/1/7, 22 octobre 1866.

² Steve TSANG, *A Modern History of Hong Kong*, Hong Kong, Hong Kong University Press, 2004, p. 12.

³ Théodore de Lagrené, *Recueil des documents diplomatiques relatifs à la légation française en Chine*, Macao, Légation de France, 1846, 314 p.

⁴ Auguste HAUSSMANN, *Voyage en Chine, Cochinchine, Inde et Malaisie*, Paris, Desessart Éditeur, 1847, pp. 300-301.

⁵ CADN, 276PO/1/7, 17 avril 1862.

de Napoléon III en direction de l'Asie orientale passent d'abord par la colonie anglaise. L'amiral Guérin, de la division navale des mers de Chine, y positionne ses navires en appui aux forces victorienne, et ce malgré l'officielle neutralité de la France au cours de la première partie du conflit qui oppose Anglais et Chinois depuis octobre 1856⁶.

Après les incendies qui ravagent les factoreries occidentales à Canton, en décembre, les intérêts français se replient sur le port britannique. Le 6 janvier 1857, le chargé d'affaires René de Courcy – qui dirige la légation française en l'absence du titulaire Alphonse de Bourboulon – ainsi que l'amiral Guérin proposent formellement leur aide au gouverneur John Bowring pour défendre des positions menacées. Ils sont dirigés sur East Point⁷ où une cinquantaine d'hommes est débarquée⁸. La France officielle s'établit à Hong Kong.

À son retour de congés en février 1857, le ministre de France Bourboulon navigue entre Hong Kong et Macao. Il est rejoint en octobre par Jean-Baptiste Gros, fraîchement nommé ambassadeur extraordinaire en Chine. Tous se retrouvent au mouillage de Castle Peak Bay⁹, où stationne l'escadre de l'amiral Rigault de Grenouilly depuis juin¹⁰. La rencontre avec l'*alter ego* du baron Gros, le plénipotentiaire Lord Elgin, à Hong Kong le 16 octobre, est déterminante pour la suite des opérations. Les deux diplomates s'accordent pour unir leurs forces et marcher ensemble contre la Chine. C'est à Hong Kong que les tractations les plus importantes ont lieu. C'est là que la France définit et affine sa diplomatie ainsi que ses projets militaires jusqu'à la fin de l'année 1858¹¹. Le ministre Bourboulon remplace Jean-Baptiste Gros en mars 1859 et s'installe à Shanghai en mai, pour être au plus près des événements¹². À Hong Kong, la diplomatie laisse place au travail consulaire.

Le ministère des Affaires étrangères fait d'abord le choix d'agents consulaires, autrement appelés vice-consuls. Il s'agit d'une fonction honorifique et théoriquement bénévole, conférée à des individus jugés assez respectables pour représenter les intérêts français. Le premier à Hong Kong, en 1849, est un négociant américain nommé George-Louis Haskell¹³. Il est remplacé en septembre 1856 par Nicolay Duus, un Danois patron d'une maison de commerce¹⁴, avant que l'homme d'affaires suisse Albert Vaucher ne lui succède l'année suivante. Ce dernier possède une conception toute personnelle de l'activité, usant de son statut pour favoriser ses intérêts. En 1861, il fait arrêter à Macao un négociant français dont il souhaite récupérer les dettes, et le présente à la justice anglaise de Hong Kong. Le consul à Canton questionne la légalité de ces agissements et la « violence compromettante » employée. Qui plus est, Albert Vaucher s'oppose aux consignes d'Alphonse de Bourboulon. Le

⁶ Henri CORDIER, *L'Expédition de Chine de 1857-1858, histoire diplomatique, notes et documents*, Paris, Éditions F. Alcan, 1905, p. 102.

⁷ Une sablière aujourd'hui recouverte par le quartier de Causeway Bay.

⁸ Henri CORDIER, *op. cit.*, p. 106.

⁹ Aujourd'hui le rivage du quartier de Tuen Mun, encore hors de la colonie britannique à cette époque.

¹⁰ Raymond BOURGERIE, Pierre LESOUF, *Palikao, 1860 : le sac du Palais d'été et la prise de Pékin*, Paris, Economica, 1995, p. 8.

¹¹ Alfred de MOGES, *Souvenirs d'une ambassade en Chine et au Japon en 1857 et 1858*, Paris, Hachette, 1860, pp. 66-152.

¹² Achille POUSSIELGUE, *Voyage en Chine et en Mongolie de M. de Bourboulon, ministre de France et de madame de Bourboulon, 1860-1861*, Paris, Hachette, 1866, p. 3.

¹³ Christian RAMAGE, « Les premiers diplomates français », dans François DREMEAU (dir.), *Hong Kong, présences françaises*, Hong Kong, Bonham Editions, 2012, p. 12.

¹⁴ Henri CORDIER, *op. cit.*, p. 109 ; CADN, 276PO/19, 7 février 1857.

ministre de France fulmine et demande sa démission¹⁵. Quelques mois plus tard, le Suisse est mêlé à une « déplorable affaire » liée au vapeur *Ville d'Agen* qui achève de lui retirer toute crédibilité. Ces épisodes comptent probablement beaucoup pour hâter la nomination d'un consul de carrière à Hong Kong. En attendant que la décision soit actée par Paris, l'agence est confiée en mars 1862 à José d'Aguiar, consul d'Espagne dans la colonie¹⁶.

La colonie anglaise et son mirage français

Hong Kong, ce n'est pas seulement un espace concret, c'est aussi l'image qu'on s'en fait. Les représentations qui sont véhiculées de ce bout du monde par les – rares – observateurs français qui laissent des témoignages écrits ont un poids non négligeable dans les décisions prises en métropole. À partir de 1842, les descriptions s'organisent presque toujours de la même façon, en autant d'images qui ancrent les présupposés du Second Empire. Charles-Hubert Lavollée, haut-fonctionnaire et littérateur voit « des pics arides et nus, serrés les uns contre les autres » où « la persévérance et le génie colonisateur des Anglais¹⁷ » a fait jaillir une ville européenne. Auguste Haussmann constate que « l'aspect général du pays est triste, sauvage, et sa surface fort inégale, », mais de « magnifiques édifices » s'étagent en amphithéâtre pour former la cité de Victoria. Et le délégué commercial conclure qu'il s'agit du « plus beau monument de gloire qu'ait pu s'ériger l'Angleterre commerçante et maritime¹⁸ ! ».

Lors de son premier passage en 1843, Jules Itier n'est guère favorable. Il décrit un territoire « où les Anglais, en prise avec la fièvre typhoïde et la dysenterie, [...] s'obstinent à substituer une ville à un rocher¹⁹ ». Le douanier photographe revient en 1846 et chante alors la puissance de ceux qui ont transformé l'île en emporium de l'Inde et de la Chine, en véritable place d'armes occidentale. Hong Kong offre « la sécurité et la facilité des relations avec tous les ports de la Chine ouverts au commerce européen²⁰. » Pour le père Évariste-Régis Huc, Macao n'est plus qu'un souvenir, « Hong Kong lui a donné un coup mortel²¹ ». En 1857, le diplomate Alfred de Moges tranche : « Hong Kong représente l'avenir et le mouvement commercial²² ».

En distinguant ainsi la carte et le territoire, l'idée germe en métropole de trouver un « Hong Kong français ». La formule revient régulièrement sous la plume des partisans de l'expansion coloniale, dès le milieu des années 1840 et plus encore sous le Second Empire. On songe d'abord à une île à proximité, dans le delta des Perles, en vain²³, puis on évoque Basilan aux

¹⁵ Centre des Archives Diplomatiques de La Courneuve (CADLC), 67CCC/2, 10 janvier 1861.

¹⁶ CADLC, 67CCC/2, 28 mars, 8 avril 1862 ; CADN, 276PO/1/7, 1^{er} décembre 1862.

¹⁷ Charles-Hubert LAVOLLEE, *Voyage en Chine : Ténériffe, Rio-Janeiro, Le Cap, Ile Bourbon, Malacca, Singapore, Manille, Macao, Canton, ports chinois, Cochinchine, Java*, Paris, Rouvier & Ledoyen, 1852, p. 380.

¹⁸ Auguste HAUSSMANN, *op. cit.*, pp. 294-301 et p. 307.

¹⁹ Jules ITIER, *Journal d'un voyage en Chine en 1843, 1844, 1845, 1846*, vol. 1, Paris Dauvin et Fontaine, 1848-1843, p. 272.

²⁰ *Idem*, vol. 3, p. 359.

²¹ Évariste-Régis HUC, *L'empire chinois*, Paris, Gaume frères, 1854, p. 144.

²² Alfred de MOGES, *op. cit.*, p. 87.

²³ Charles-Hubert LAVOLLEE, *op. cit.*, p. 273.

Philippines²⁴, Diego-Suarez à Madagascar²⁵. Et bien sûr Saïgon²⁶, que contemporains puis historiens ont souvent affublé de cette expression, pourtant usurpée à bien des égards. Plus encore qu'une réalité, Hong Kong est donc un mirage français, un idéal à atteindre.

En 1861, Gabriel Hugelmann, journaliste dévoué à Napoléon III, estime Saïgon « trop éloignée pour qu'elle puisse, de là, exercer une surveillance et une protection efficaces ». Et le propagandiste d'expliquer que la France cherche encore à « créer sur les côtes de la Chine un Hong Kong français²⁷ ». Dans les représentations de l'époque, Hong Kong devient synonyme d'un établissement sûr à l'étranger, qui permet de fléchir les réticences locales au commerce et à la diplomatie, sorte de canonnière terrestre. En 1860, le correspondant en Asie du *Journal des débats politiques et littéraires*, pense qu'un « Hong Kong français ou anglais sur les côtes du Japon » permettrait de faire entendre raison au gouvernement de Yedo²⁸.

Dans cette recherche d'une hypothétique copie française de Hong Kong, l'île de Zhoushan [Chusan], au large de Ningbo et à l'embouchure du fleuve Yangtze, joue un rôle qui mérite l'attention. Au cours de la première guerre de l'opium, les Anglais ont occupé ce territoire puis l'ont abandonné au profit de Hong Kong. Vingt ans plus tard, les diplomates français craignent que les forces britanniques ne profitent du nouveau conflit pour y créer « un autre Hong Kong²⁹ ». Zhoushan devient donc un enjeu, qui illustre à la fois le caractère stratégique que revêt désormais Hong Kong aux yeux des contemporains, mais aussi le mimétisme à retardement qui anime la diplomatie française.

Fin janvier 1860, le général Charles Cousin-Montauban met en branle le corps expéditionnaire français dont il est le commandant en chef. Cette nouvelle initiative franco-britannique, beaucoup plus ambitieuse que la première, dispose toujours de Hong Kong comme point d'appui, mais Zhoushan est la base arrière des deux armées lors de l'offensive dans le nord de la Chine. L'île représente une préoccupation récurrente du chef militaire français, pour ne pas dire une obsession. Elle est mentionnée à 62 reprises dans son récit, et plusieurs fois explicitement comme un potentiel établissement français pérenne³⁰. En octobre, lors des discussions qui précèdent le traité de Pékin, Cousin-Montauban tente d'obtenir la cession de Zhoushan³¹. En vain, le baron Gros refuse d'intégrer cette demande aux négociations³², alors que les Anglais récupèrent la péninsule de Kowloon, face à Hong Kong. Peut-être l'anglophile diplomate est-il sensible aux pressions des Britanniques, qui craignent de voir les Français s'implanter sur ce lieu autrefois convoité ; peut-être est-il également conscient de

²⁴ Yvan-Georges PAILLARD, *Expansion occidentale et dépendance mondiale, fin du XVIII^e – 1914*, Paris, Armand Colin, 1994, p 125.

²⁵ Alfred RAMBAUD, *La France coloniale*, Paris, Armand Colin, 1886 [réed. 1893], p. 396.

²⁶ Marianne et Robert CORNEVIN, *La France et les Français outre-mer*, Paris, Tallandier, 1990, p. 408 et 419 ; André TEULIERES, *L'Ostre-mer français, hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Berger-Levrault, 1970, p. 73.

²⁷ Gabriel HUGELMANN, « Avenir du commerce et de l'industrie belges », dans *Revue des races latines*, n°60, 1861, p. 453-454.

²⁸ *Journal des débats politiques et littéraires*, 11 juin 1860.

²⁹ Henri CORDIER, *op. cit.*, p. 173.

³⁰ Charles COUSIN DE MONTAUBAN, *L'expédition de Chine en 1860. Souvenirs du général Cousin de Montauban, comte de Palikao*, Paris, Plon, 1932, 490 p. Mentions d'une annexion : p. 232, p. 388, p. 392-394, p. 411-412.

³¹ Marianne Lin LI-RONG, *La question chinoise du Second Empire à la III^e République*, Lille, ANRT, 2001, pp. 34-40.

³² Charles COUSIN DE MONTAUBAN, *op. cit.*, p. 235 et p. 241.

l'éparpillement des forces françaises, de Saïgon jusqu'à Shanghai³³. Il n'y aura donc pas de Hong Kong napoléonien sur les côtes de la Chine³⁴.

1862, la convergence des intérêts français

Après d'indéniables succès sans plan préalablement établi, le Second Empire doit organiser sa politique extrême-orientale, ce que Marianne Lin Li-Rong appelle la phase de coopération dans les relations franco-chinoises (1860-1864)³⁵. Cette transition donne lieu à un moment saint-simonien à Hong Kong, en 1862, avec la multiplication d'implantations stratégiques la même année. Les Messageries Impériales, compagnie maritime subventionnée et tournée vers l'Orient, le Comptoir d'Escompte de Paris (CEP), principal établissement financier ouvert sur l'étranger, et les services consulaires, progressent de front pour amplifier les intérêts français dans la colonie anglaise.

Cette convergence est d'abord dictée par des facteurs géopolitiques régionaux. En 1861, le corps expéditionnaire en Chine est désormais libre et la pression française s'accroît en Cochinchine. Le traité de Saïgon (5 juin 1862) entérine l'occupation de la région et le déploiement de forces impériales dans la péninsule. Bien plus au nord, Alphonse de Bourboulon s'installe à Pékin en 1860, à la faveur de la nouvelle convention éponyme. La France conserve un consulat général à Shanghai, tout en envisageant l'ouverture d'un consulat à Tientsin (officialisée en 1863). À cela s'ajoute l'attrait vers le Japon, avec des liens plus formels depuis 1858. Un dispositif diplomatique complet et renouvelé est donc à l'œuvre dans la partie septentrionale, et la présence française est davantage affirmée en Asie du Sud-Est, laissant un vide à combler entre les deux.

En effet, le consulat à Canton ne suffit plus pour répondre aux attentes commerciales et financières. Ouvert depuis 1776, le poste dans la capitale du sud de la Chine est compliqué d'accès et peu sûr en cas d'insurrection³⁶. Après presque quatre années d'occupation, de décembre 1857 à octobre 1861, Anglais et Français se retirent de la ville³⁷. Les premiers replient facilement leurs activités sur Hong Kong, mais les seconds y sont dépourvus. Le dispositif napoléonien dans cette région est donc fragile, d'autant plus que l'agence consulaire dans la colonie anglaise n'est pas fiable. Le Quai d'Orsay ne peut qu'en tirer les conclusions qui s'imposent, d'autant plus que la « coopération militaire intime et amicale avec l'Angleterre³⁸ » en Chine, pour reprendre les termes d'Hippolyte Desprez, sous-directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay, incite à maintenir et renforcer des liens de proximité.

La convergence dépend surtout d'une politique que l'on peut supposer concertée en métropole, sans qu'il soit possible de déterminer avec assurance quelle institution enclenche le mouvement. En janvier 1860, le CEP obtient par décret impérial, l'autorisation de fonder

³³ Raymond BOURGERIE, Pierre LESOUEF, *op. cit.*, p. 93.

³⁴ En 1898, la cession du territoire à bail du Guangzhouwan est une continuité de ce mirage français.

³⁵ Marianne Lin LI-RONG, *op. cit.*, p. 3 et p. 52.

³⁶ Bernard BRIZAY, *La France en Chine*, Paris Perrin, 2013, p. 101.

³⁷ Steven LEIBO, « Not so calm administration: the Anglo-French Occupation of Canton, 1858-1861 », dans *Journal of the Royal Asiatic Society Hong Kong Branch*, vol. 28, 1988, pp. 16-33.

³⁸ Cité par Yves BRULEY, *Le Quai d'Orsay : Histoire du ministère des Affaires étrangères sous Napoléon III*, Paris, Éditions A. Pedone, 2012, pp 205-206.

des agences en France et à l'étranger pour concurrencer les établissements britanniques sur leur propre terrain. C'est un « virage stratégique » puisque c'est « la première fois qu'une banque française crée *ex nihilo* un réseau d'agences à l'étranger³⁹ ». Les bureaux de Shanghai et Calcutta sont inaugurés en 1860, et ceux de Hong Kong ouvrent dans une deuxième salve, en 1862, la même année qu'à Bombay et qu'un bureau de représentation à Saïgon – supervisé par Hong Kong⁴⁰.

En l'absence d'un comité de surveillance, les transactions sur place exigent la présence d'un agent des Affaires étrangères pour garantir la sécurité des opérations⁴¹. Le premier consul de carrière est nommé le 28 juillet 1862. Il s'agit d'Ernest-Napoléon Godeaux, un agent de 29 ans entré au ministère en 1852. Dans sa courte carrière, il a déjà fréquenté l'Asie et la Grande-Bretagne : en 1855, il participe à la mission de Charles de Montigny au Siam – il collabore donc avec celui qui fut le premier consul français à Shanghai entre 1848 et 1853 – puis est nommé attaché au consulat général à Londres en 1859. Il prend son service le 1^{er} décembre 1862⁴², quelques jours après l'escale du premier paquebot français⁴³.

Les Messageries Impériales préparent l'extension de leurs activités au-delà de Suez avec la ligne d'Indo-Chine depuis le 22 avril 1861. À cette date, l'État français a concédé les services postaux à l'entreprise maritime moyennant une importante subvention. La ligne est inaugurée le 19 octobre 1862⁴⁴, et une agence générale de la compagnie aussitôt implantée à Hong Kong. La colonie anglaise devient même la tête de ligne. Ses docks et ateliers de réparation, ainsi que les facilités pour charbonner, en font un centre logistique essentiel. Le port est également un point névralgique pour les chargeurs : les transactions s'y décident et les transbordements s'y opèrent. Vers 1867, Louis de Carné s'agace que la compagnie « s'obstine à maintenir à Hong Kong sa tête de ligne, alors qu'elle s'était engagée envers l'État à l'établir à Saïgon. Les capitaux, qui ont l'oreille fine à la voix de l'intérêt, sont sourds au langage du patriotisme⁴⁵ ».

Une circonscription consulaire entre Est et Ouest

Le successeur de Godeaux est lui aussi un habitué de la région. Henry Du Chesne a accompagné la mission en Chine du baron Forth-Rouen en 1847, puis il est devenu élève-consul à Canton avant d'être nommé chancelier à Batavia en 1856, puis à Pékin en 1862. Il débarque à Hong Kong le 23 avril 1865, mais ne supporte pas le climat. Il demande aussitôt un congé qu'il obtient en avril 1866, puis revient en février 1868, jusqu'à son départ définitif

³⁹ Félix TORRES, *Banquiers d'avenir : des comptoirs d'escompte à la naissance de BNP Paribas*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 21.

⁴⁰ Marc MEULEAU, « Du Comptoir d'Escompte de Paris à la Banque de l'Indochine, la présence des banques françaises », dans François DREMEAUX (dir.), *op. cit.*, p. 41.

⁴¹ CADN, 276PO/1/1, 26 mars 1863.

⁴² CADLC, 393QO/1859, dossier Godeaux.

⁴³ *Bulletin mensuel de l'Administration des postes*, n°86, octobre 1862, p. 363.

⁴⁴ Marie-Françoise BERNERON-COUVENHES, *Les Messageries Maritimes. L'essor d'une grande compagnie de navigation française, 1851-1894*, Paris, PUPS, pp. 131-133.

⁴⁵ Louis DE CARNE, *Voyage en Indo-Chine et dans l'empire chinois*, Paris, Éditions Édouard Dentu, 1872 [rééd. Olizane, 2003], p. 434.

en mai 1870. Le premier intérim est assuré par le consul Émile Coste, et le second (à partir de 1870) par le chancelier Dillon⁴⁶.

Ces fonctionnaires administrent une communauté française modeste ; on compte 39 résidents en août 1863⁴⁷. Ce sont essentiellement des négociants – parfois avec leurs familles – et des religieuses et religieux. Depuis 1847, et grâce à la ténacité du père Libois, les Missions Étrangères de Paris (MEP) se sont solidement ancrées à Hong Kong, fuyant ainsi les tracasseries macanaises⁴⁸. L'année suivante, la congrégation organise l'établissement des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres, ouvrant ainsi la voie à une œuvre sociale ambitieuse⁴⁹. D'autres Français ne font que passer dans la colonie, principalement des marins et autres individus rétifs au contact avec l'autorité⁵⁰.

La séparation entre carrière consulaire et carrière diplomatique est encore nette sous le Second Empire, même si elle tend à s'atténuer⁵¹. Le personnel en poste à Hong Kong ne peut donc prétendre jouer un rôle de premier ordre. Il faut toutefois noter que les deux titulaires entre 1862 et 1870 ont accompagné d'importantes missions diplomatiques, Godeaux au Siam et Du Chesne en Chine. Par ailleurs, quelques particularités donnent au consulat à Hong Kong une place originale dans le paysage consulaire. Dès décembre 1862, Napoléon Godeaux s'interroge : dépend-t-il de la légation à Pékin ou de l'ambassade à Londres⁵² ? Une situation ambiguë entre ce qu'impose le droit et ce que dicte la géographie ; d'autant plus qu'en 1862, le chef de la diplomatie française au Royaume-Uni est alors le baron Gros. D'un point de vue administratif, aucune réponse claire n'est donnée, mais la correspondance avec la légation montre évidemment d'un lien prépondérant.

Les limites de la circonscription consulaire avec Macao et Canton méritent également d'être observées. Les trois postes sont éloignés d'une demi-journée de navigation les uns des autres, une proximité relativement unique dans le dispositif consulaire. Godeaux et ses successeurs exercent la fonction de consul à Macao, pour laquelle ils reçoivent une deuxième *exequatur*, de Lisbonne. Dans les faits, un élève-interprète ou un agent consulaire expédient les affaires maritimes sur place, et le titulaire ne se rend auprès du gouverneur portugais que très occasionnellement. Les comptabilités des deux chancelleries montrent des recettes toujours croissantes à Hong Kong et une instabilité marquée par le déclin pour Macao, les caisses consulaires n'y étant alimentées qu'à l'occasion des campagnes maritimes pour le transport de migrants chinois⁵³.

Le cas de Canton est plus délicat. L'amplitude théorique de cette circonscription couvre tout le Guangdong, et donc les agences consulaires de la côte. Avant 1862, les gouverneurs de Hong Kong ne manquent pas de rappeler aux consuls français que leur juridiction est

⁴⁶ CADLC, 393QO/1420, dossier Duchesne, son nom est rectifié à l'état civil dans les années 1850 ; CADN, 276PO/1 et /7.

⁴⁷ CADN, 276PO/1/1, 1^{er} août 1863.

⁴⁸ Archives des MEP, Procure de Hong Kong, cote 314-1.

⁴⁹ Frederick CHEUNG, « The contribution of the Sisters of St. Paul de Chartres in Hong Kong in the Twentieth Century », dans *Ritsumeikan Journal of Asia Pacific Studies*, vol. 23, Ritsumeikan, 2007, p. 91.

⁵⁰ CADN, 276PO/1/7, 22 janvier 1867.

⁵¹ Yves BRULEY, *op. cit.*, p 337 et p. 347.

⁵² CADN, 276PO/1/7, 18 décembre 1862.

⁵³ CADN, 276PO/1/1 et CADN, 276PO/1/7.

purement chinoise et qu'ils n'ont pas reçu d'*exequatur* pour le territoire anglais⁵⁴. La capitale du sud de la Chine est dotée d'un consulat général de 1860 à 1862, mais se trouve rétrogradée à simple consulat lorsqu'un agent de carrière est nommé à Hong Kong. L'emprise du poste dans la colonie anglaise est ensuite croissante, que ce soit d'un point de vue logistique avec le relais de la malle postale et plus tard du télégraphe, ou pour les finances. Par exemple, une indemnité versée par le vice-roi de Canton au consul de la même ville doit passer par le CEP puis le consul à Hong Kong⁵⁵. En 1869, lorsque le consul à Canton est frappé de démence, le fonctionnaire est placé sous la curatelle de son collègue à Hong Kong, et ce dernier prend le relais des affaires courantes⁵⁶.

Même s'ils répondent aux directives de la légation, les consuls à Hong Kong disposent d'une large autonomie, et profitent même du flou autour de leur circonscription pour affirmer leur autorité sur les postes de la région comme Xiamen ou Shantou⁵⁷. Il s'agit donc d'un poste qui compte dans l'organisation consulaire en Extrême-Orient, même s'il n'est pas exempt de quelques inconvénients pour les personnels, en premier lieu desquels la cherté de la vie, de plus en plus intolérable vers la fin de la période⁵⁸.

Le consulat, une interface maritime et cochinchinoise

L'observation des mouvements maritimes focalise évidemment l'attention du poste. En 1861, 75 navires français entrent dans le port de Hong Kong, pour une jauge de 39 000 tonneaux ; ce qui place la France au 6^e rang avec seulement 4 % du trafic. Cinq ans plus tard, le pays se hisse en 4^e position avec 126 navires jaugeant 70 093 tonneaux, et désormais 8,5 % du trafic⁵⁹. Cet élan français s'explique par l'essor de la Cochinchine et par le recours accru aux marines étrangères par les commerçants chinois. Le pavillon français profite également de la diversion du trafic des cotons vers l'Inde et la Chine pendant la guerre de Sécession aux États-Unis⁶⁰.

Les résultats des Messageries Impériales sont jugés encourageants, surtout pour le trafic de passagers. Le fret décolle sur le tronçon de Hong Kong à Shanghai en 1865 mais, vers l'Europe, la supériorité de la Peninsular & Oriental est sans appel⁶¹. Deux ans plus tard, et donc avant l'ouverture du canal de Suez, la ligne transpacifique de la Pacific Mail Steam Ship Company concurrence sévèrement l'entreprise française, tant pour les passagers que pour les soies et graines du Japon qui traversent ensuite les États-Unis par train⁶².

Le sujet qui préoccupe le plus les consuls est sans aucun doute celui du transport des migrants chinois. Ces *coolies* sont recrutés dans des conditions discutables, et se révoltent parfois violemment contre leurs conditions de vie à bord. Il arrive que des pirates infiltrent ces passagers pour détourner le navire. Enfin, considérant ces dangers, des équipages refusent épisodiquement de travailler, arguant que leurs contrats d'engagement ne mentionnent pas

⁵⁴ CADLC, 67CCC/2, 28 mars 1862.

⁵⁵ CADLC, 67CCC/3, 11 décembre 1868.

⁵⁶ CADN, 276PO/1/7, 18 août 1869 ; 276PO/1/44, 9 septembre 1869 ; 276PO/1/1, 20 octobre 1869.

⁵⁷ CADN, 276PO/1/22, 8 décembre 1865.

⁵⁸ CADN, 276PO/1/7, 28 octobre 1867, 25 février 1869.

⁵⁹ *Idem*, 17 avril 1862, 20 avril 1867.

⁶⁰ CADN, 276PO/1/7, 17 avril, 26 décembre 1862, 10 août 1863 ; CADN, 276PO/1/1, 18 juillet 1864.

⁶¹ CADN, 276PO/1/7, 9 mars 1865.

⁶² *Idem*, 26 février 1867.

ce type de transport. L'affaire du *Louis* en 1865, du *Hong Kong* en 1866 ou encore de la *Nouvelle-Pénélope* en 1870, pour ne citer que des cas français, illustrent les affres de l'engagisme dans les ports de départ, le plus souvent Macao dans le cas présent. Les consuls gèrent les conséquences de ces pillages ou mutineries, réclamant toujours la station d'une canonnière de la division navale dans le delta des Perles.

Les escales de la marine impériale sont pourtant fréquentes car ces bâtiments ne peuvent éviter d'y charbonner. Les consuls plébiscitent cette présence du pavillon, source de prestige national mais aussi de sécurité pour la marine marchande, en proie à de fréquentes grèves ou désertions⁶³. C'est aussi la preuve du lien étroit qui unit le consulat à Hong Kong avec la Cochinchine des amiraux.

Le volume des correspondances conservées ainsi que les procès-verbaux d'inventaires des archives au moment de chaque prise de service attestent de ces rapports privilégiés qui existent dès la création de la colonie cochinchinoise⁶⁴. Les administrations de Saïgon assaillent le consulat de demandes diverses au point d'accaparer le fonctionnaire qui s'inquiète du développement de ces correspondances⁶⁵. Tous les appels d'offres de la colonie française trouvent écho à Hong Kong. Les cahiers des charges sont relayés et consultés avec intérêt, qu'il s'agisse d'adjudication de lignes maritimes, de la construction du marché de Saïgon, de la fourniture en farine de froment ou du fermage de l'opium⁶⁶. Des commandes de navires sont également passées aux chantiers navals de Hong Kong⁶⁷. D'un point de vue commercial, le port anglais absorbe et transborde une grande partie du riz cochinchinois⁶⁸.

Les gouverneurs de Saïgon sont attentifs aux réactions de la presse anglaise et suivent tous les progrès de la colonie, notamment en matière d'infrastructures. Le contre-amiral Pierre-Paul de la Grandière demande au consul de débaucher l'architecte français Achille-Antoine Hermitte, engagé dans de nombreux chantiers à Hong Kong⁶⁹. Son successeur Ohier requiert le concours d'ingénieurs britanniques pour développer un dock flottant⁷⁰. Les maisons de négoce répondent également aux sollicitations de l'administration coloniale en dépêchant du personnel compétent. L'établissement Vaucher envoie par exemple un de ses employés portugais pour servir d'interprète⁷¹.

Jusqu'à la fin du Second Empire, Hong Kong reste le point de jonction des deux malles postales, celle de France et celle de Shanghai, officiant ainsi comme relais dans toute la région. La malle anglaise donne un autre avantage à la colonie, les échanges pouvant être plus fréquents et vers davantage de destinations⁷². Saïgon se tourne donc inéluctablement vers Hong Kong. En 1892, Joseph Chailley-Bert compile trente années d'observations et d'études pour rédiger

⁶³ CADN, 276PO/1/7 et 276PO/1/22.

⁶⁴ CADN, 276PO/1/7, 1^{er} décembre 1862.

⁶⁵ *Idem*, 27 septembre 1865.

⁶⁶ CADN, 276PO/1/44, 16 septembre 1863 ; 276PO/1/42, 6 janvier, 16 mars, 17 juin 1869.

⁶⁷ CADN, 276PO/1/42, 5 juin 1865.

⁶⁸ *Idem*, 7 décembre 1863.

⁶⁹ *Id.*, 28 décembre 1867.

⁷⁰ *Id.*, 13 janvier 1869.

⁷¹ *Id.*, 23 février 1869.

⁷² CADN, 276PO/1/7, 8 mars, 27 juillet 1870.

François Drémeaux, « Du mirage au concret, le déploiement de la France à Hong Kong (1860-1870) », dans Barjot Dominique, Klein Jean-François (dir.), *Rencontres impériales : l'Asie et la France. Le « moment Second Empire »*, Paris, Hémisphère Éditions, pp.407-418.

*Colonisation de l'Indo-Chine, l'expérience anglaise*⁷³. L'essor des activités françaises à Hong Kong depuis 1862 n'est évidemment pas étranger à ses conclusions.

⁷³ Joseph CHAILLEY-BERT, *Colonisation de l'Indo-Chine, l'expérience anglaise*, Paris, Armand Colin, 1892, p. 5-7.

Auteur